

LA LETTRE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

N°8 – Newsletter éditée par l'IFGP – mai 2018 – L'actualité de la gouvernance publique en France

La réforme de la Fonction Publique

Programme AP 2022

Le chantier de la réforme de la Fonction Publique.

Quels objectifs annoncés ?
Quels impacts possibles sur la Fonction Publique ?



Le chantier engagé

Dans le cadre de son programme Action Publique 2022 qui vise à transformer en profondeur l'action publique dans notre pays, le gouvernement a ouvert le chantier de la réforme de la Fonction Publique.

C'est l'un des cinq chantiers de l'AP 2022 : il est conduit par le secrétaire d'Etat à la réforme de la Fonction Publique, Olivier Dussopt. Quatre groupes de travail ont été institués en vue de faire des propositions de réformes d'ici l'automne :

1. l'amélioration du dialogue social avec l'objectif de le revitaliser grâce à la simplification des procédures et l'unification de structures (fusion des Comités techniques avec les CHSCT d'une part et réduction du champ de compétence des CAP (commission administratives paritaires) d'autre part)
2. l'assouplissement des procédures de recrutement avec le développement du recours à des contrats de types nouveaux dans certains secteurs et pour certaines missions
3. la révision des mécanismes de rémunération, pour laisser plus de place à la reconnaissance de l'engagement et du mérite tant individuel que collectif
4. la conception d'un mécanisme d'accompagnement dans la transition professionnelle, tant en interne de l'administration que dans la volonté de rejoindre le secteur privé avec l'objectif de réduire de 120 000 le nombre de postes d'agents publics d'ici 2020.

Le gouvernement espère générer, par les réformes envisagées, 4,5 milliards d'euros d'économie annuelle en masse salariale à compter de 2020. Mais ce résultat doit s'obtenir sans réduire le niveau et la qualité du service public aux usagers et sans dégrader les conditions de travail et de rémunération des agents publics. La numérisation de l'administration d'une part et la rationalisation des compétences et organisations entre différentes administrations d'autre part sont les deux bases fondamentales présentées comme gages de réussite de ce projet.

